



**SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**PLAN D'ACTION À L'ÉGARD  
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**2023-2025**



**ET BILAN DES RÉALISATIONS**

**2022-2023**

**AVEC VOUS  
POUR VOUS**

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE .....</b>	<b>4</b>
<b>BREF PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ .....</b>	<b>5</b>
NOTRE MISSION.....	5
NOTRE VISION .....	5
NOS VALEURS.....	5
NOS POINTS DE SERVICE .....	7
<b>GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION .....</b>	<b>8</b>
<b>CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS.....</b>	<b>10</b>
<b>LES RÉALISATIONS.....</b>	<b>11</b>
<b>MESURES PLANIFIÉES POUR LE PLAN D'ACTION 2023-2025 .....</b>	<b>12</b>
AXE 1- SENSIBILISATION ET FORMATION .....	12
AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI .....	13
AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS .....	14
AXE 4 - MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES .....	14
AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS .....	15
AXE 6 - MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE .....	17
AXE 7 - ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS.....	17
AXE 8 - RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION .....	19
<b>BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2022-2023 .....</b>	<b>20</b>
AXE 1 – ACCESSIBILITÉ DES LIEUX .....	20
AXE 2 - ACCESSIBILITÉ DES SERVICES .....	22
AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX SERVICES .....	25
AXE 4 – SENSIBILISATION ET FORMATION .....	25

AXE 5 - ACCESSIBILITÉ À L'EMPLOI.....	27
AXE 6 – CONSULTATION AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES OU DE LEURS REPRÉSENTANTS .....	29
AXE 7 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION.....	30
NOUVELLES MESURES INTÉGRÉES AU PLAN D'ACTION : .....	32
<b>REDDITION DE COMPTES .....</b>	<b>33</b>
<b>PUBLICATION .....</b>	<b>33</b>

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



C'est avec grand plaisir que je vous présente notre plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2025. En tant que directrice générale, je suis honorée de partager avec vous notre engagement pour l'inclusion et l'égalité des chances.

Ce plan propose des actions qui permettront à la Sûreté de continuer à avancer vers un environnement qui se veut encore plus inclusif et accessible, où chaque individu, indépendamment de son handicap, peut participer pleinement à différentes facettes de notre organisation.

Ce plan est le résultat d'un travail de consultation auprès de nos membres et de concertation entre les différentes unités partenaires. Il comprend des mesures concrètes et des cibles qui guideront le travail pour les années à venir.

Nous nous engageons à renforcer nos outils et à fournir des ressources adaptées aux individus, en plus de promouvoir une culture de sensibilisation et d'inclusion au sein de nos équipes. Ensemble, nous pouvons créer un environnement où chaque personne, quelles que soient ses capacités, peut réaliser son plein potentiel.

La directrice générale,

**Johanne Beausoleil**

Montréal, juin 2023

# BREF PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

## NOTRE MISSION

---

La vocation première de la Sûreté du Québec est le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi que la prévention et la répression du crime. Les intérêts du citoyen sont donc au cœur de ses préoccupations. Ses membres s'engagent à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, à sauvegarder leurs droits et libertés, à être attentifs aux besoins des victimes et à collaborer avec la communauté. En tant que police nationale, la Sûreté du Québec a comme devoir de soutenir la communauté policière, de coordonner des opérations policières d'envergure, de contribuer à l'intégrité des institutions étatiques et d'assurer la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. Elle assure également un service central de renseignements destiné à aider à la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police.

## NOTRE VISION

---

La Sûreté du Québec est une organisation de confiance, fière de son capital humain, innovante et mobilisatrice. Elle est une partenaire engagée qui, grâce à ses services de proximité et à son expertise, assure un environnement sécuritaire pour la population du Québec.

## NOS VALEURS

---

La Sûreté du Québec met en avant les valeurs organisationnelles suivantes :

## **Service**

Être animé par une volonté de se dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues. Il est fondamental pour le personnel policier et civil de servir, d'aider, d'être utile et disponible.

## **Professionalisme**

Agir selon les règles de l'art dans ses interventions. Être présent, s'adapter au changement et se développer continuellement sont les composantes-clés du professionnalisme à la Sûreté du Québec.

## **Respect**

Être sensible aux besoins des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues dans l'exercice de ses fonctions. Le respect de la dignité et des droits des personnes ainsi que des valeurs démocratiques et individuelles doit transparaître dans toutes les actions de l'organisation.

## **Intégrité**

Prendre en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes institutionnelles dans les décisions concernant les citoyens, les partenaires et les collègues. Adopter un comportement exemplaire visant à préserver la confiance des citoyens à l'égard de notre institution.

L'adhésion à ces valeurs se reflète dans les actions et les décisions, quotidiennes et stratégiques, de l'ensemble des membres de la Sûreté du Québec, permettant ainsi de cultiver un sentiment élevé d'appartenance à l'organisation. Conformément à ses quatre valeurs fondamentales, la Sûreté du Québec réitère son engagement à fournir en tout temps des services exempts de toute forme de discrimination. Pour ce faire, elle s'emploie à promouvoir et à renforcer le respect des droits et libertés de la personne auprès de ses membres, et ce, dans toutes ses sphères d'activité.

## NOS POINTS DE SERVICE

---

La Sûreté du Québec, qui dessert tout le territoire québécois, compte 118 points de service. Vous pouvez consulter la carte interactive à l'adresse suivante :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/>.<https://www.sq.gouv.qc.ca/nous-joindre/>

## GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION

La Sûreté du Québec s'est dotée d'un comité directeur des personnes handicapées afin d'assurer la mise en œuvre de son plan d'action et de son suivi. Sous la coordination de la Direction des ressources humaines, ce comité est composé des membres suivants provenant de différentes directions:

- Adjoint au directeur et responsable du Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Responsable du Service des immeubles et de la logistique, Direction des ressources financières et matérielles;
- Responsable du Service de la planification des communications et de la création multimédia, Direction des communications et des relations internationales;
- Responsable de la Division de la protection des infrastructures, Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique;
- Commandant, Région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Grande fonction de la surveillance du territoire;
- Responsable du Bureau stratégique et administratif aux enquêtes, Grande fonction des enquêtes criminelles;
- Conseillère du Bureau de coordination et de liaison administratives, Bureau du directeur général adjoint, Grande fonction de l'administration;
- Conseillère, Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Conseillère en prévention, Service de la santé et de la prévention au travail, Direction des ressources humaines.

Au cours de la dernière année, deux nouveaux membres se sont ajoutés au comité directeur, provenant de la grande fonction des enquêtes criminelles et de la grande fonction de la surveillance du territoire. Cet ajout vise à poursuivre nos efforts afin de mieux comprendre les obstacles rencontrés lors des interventions auprès de personnes handicapées (citoyens ou partenaires) et ainsi, offrir un meilleur service à cette clientèle.



Par le biais d'appel à tous à l'interne, le comité directeur poursuit ses efforts également afin d'intégrer une ou des personnes handicapées au sein du comité.

## CONSULTATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS

Dans le cadre de son engagement à l'égard des personnes handicapées et en vue de l'élaboration du plan d'action 2023-2025, la Sûreté a diffusé du 8 décembre 2022 au 20 janvier 2023 un sondage de consultation relativement aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans leur environnement de travail et lors des services offerts aux citoyens.

Plus précisément, ce sondage visait à recueillir l'avis principalement des:

- Employés et gestionnaires de la Sûreté s'identifiant en tant que personne handicapée selon la définition transmise dans la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire*;
- Collègues de personnes handicapées;
- Supérieurs immédiats ou hiérarchiques de personnes handicapées;
- Directeurs syndicaux de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ), qui agissent comme des représentants en santé et en sécurité au sein des comités de santé et sécurité.

Au total, 267 personnes ont répondu au sondage, couvrant 14 régions du Québec. Parmi ceux-ci, 21 répondants se sont identifiés comme une personne handicapée.

Un rapport d'analyse qualitative et quantitative a été produit, ayant permis de planifier des actions correctives et concrètes dans ce présent plan d'action 2023-2025.

Nous désirons remercier l'ensemble des répondants à ce sondage. Leur avis et leurs suggestions de mesures correctives ont grandement aidé le comité directeur à concevoir ce présent plan d'action.

## LES RÉALISATIONS

Le présent plan d'action est une continuité des gestes et des initiatives réalisés continuellement ayant pour but d'assurer l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Parmi ses actions, notons :

- Engagement de la Sûreté à l'égard des personnes handicapées dans sa déclaration de service aux citoyens : <https://www.sq.gouv.qc.ca/Engagement>;
- Mise à jour d'une section intranet dans laquelle les employés et gestionnaires de la Sûreté peuvent notamment avoir accès à une liste de ressources externes et différentes informations pertinentes pour mieux accueillir ou intervenir auprès d'une personne handicapée;
- Application des normes d'accessibilité WEB fondée sur les pratiques recommandées au gouvernement du Québec;
- Ajustement des processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services afin de tenir compte de leur accessibilité pour les personnes handicapées;
- Collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin d'assurer l'accessibilité des lieux, grâce aux travaux effectués au fil des ans;
- Sensibilisation des employés et des gestionnaires par la diffusion de messages organisationnels les invitant notamment à visionner les capsules d'autoformation en ligne de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

## MESURES PLANIFIÉES POUR LE PLAN D'ACTION 2023-2025

AXE 1- SENSIBILISATION ET FORMATION					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Méconnaissance possible des bonnes pratiques en vue de l'embauche et l'intégration d'une personne handicapée	Outiller, sensibiliser et informer les gestionnaires	Bonifier et diffuser le guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	Guide bonifié et diffusé aux gestionnaires	Service de la dotation civile et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2024
Les policiers doivent être plus outillés pour intervenir auprès d'un citoyen avec un état mental perturbé (REMP)	Sensibiliser et informer le personnel policier	Former les patrouilleurs et superviseurs de relève sur la réponse à un état mental perturbé (REMP)	Nombre de personnes formées	Service de la gestion du plan de développement des ressources humaines et Grande fonction de la surveillance du territoire	En continu
Méconnaissance possible des bonnes pratiques et des services spécifiques offerts aux personnes handicapées	Sensibiliser et informer les gestionnaires, les employés et les citoyens	Établir un plan de communication annuel de sensibilisation interne et externe, visant notamment la promotion de l'autoformation de l'OPHQ auprès du personnel de la Sûreté	Plan d'action terminé et suivi	Direction des communications et des relations internationales et Direction des ressources humaines	31 mars 2024

AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Difficulté à obtenir un portrait réel de la représentativité des personnes handicapées au sein de l'organisation	Favoriser la représentativité des personnes handicapées	Mettre à jour les renseignements concernant l'appartenance à un groupe cible en effectuant un exercice de rappel annuel auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté	Nombre d'employés ayant pas complété le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408)	Direction des ressources humaines	En continu
Difficulté à augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées	Promouvoir les postes possibles susceptibles d'être dotés par une personne handicapée	Se doter d'une stratégie de recrutement, incluant la promotion du projet DuoEmploi visant à offrir des stages pour les personnes handicapées	Stratégie établie Nombre d'actions réalisées en recrutement	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2024
Adaptations de l'environnement de travail requises lors de l'intégration	Améliorer l'environnement et les outils de travail	Répondre aux demandes d'adaptation de l'environnement et des outils de travail requis pour les employés handicapés	Nombre de demandes reçues et traitées	Direction des ressources financières et matérielles et Service de la santé et de la prévention au travail	En continu
Méconnaissance possible de la procédure à suivre pour une demande d'adaptation d'un poste de travail d'une personne handicapée	Clarifier la procédure à suivre	Optimiser la fiche d'ergonomie spécifique aux personnes handicapées	Fiche d'ergonomie déposée sur l'Intranet	Service de la santé et de la prévention au travail	31 mars 2024

AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Difficulté d'identifier les formulaires actuels accessibles en ligne	Rendre disponible la liste des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Réaliser un rapport des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Rapport réalisé	Service de la stratégie et de la performance	31 mars 2024
Méconnaissance possible de la procédure à suivre par le citoyen et à l'interne de l'organisation relativement à l'accompagnement et l'accès aux documents	Améliorer le service offert aux citoyens et outiller les employés	Définir la procédure à suivre lors d'une demande d'accompagnement et d'accès aux documents dans un média adapté, et ce, en tenant en compte des différents types d'incapacité	Procédure établie	Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2025

AXE 4 - MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Les biens et les services que l'organisme achète peuvent être inaccessibles	Développer les connaissances du personnel concerné sur la notion d'accessibilité	Sensibiliser le personnel visé par les règles d'approvisionnement accessible aux personnes handicapées	Sensibilisation réalisée	Service des immeubles et de la logistique	31 mars 2024

pour les personnes handicapées et leur causer des difficultés d'utilisation	dans les processus d'approvisionnement en biens et en services				
---	--	--	--	--	--

AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Analyser les éléments recueillis lors du recensement des accès aux immeubles	Analyse terminée	Service des immeubles et de la logistique	31 mars 2024
Obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles rencontrés au niveau de l'accessibilité des immeubles occupés par la Sûreté	Faire connaître les besoins à la Société québécoise des infrastructures (SQI), en particulier lors des renouvellements de bail	Nombre de demandes adressées à la SQI	Service des immeubles et de la logistique	En continu
Obstacles présents dans l'aménagement	Veiller à que nos établissements	Créer une grille d'inspection portant sur l'aménagement	Grille d'inspection créée et diffusée	Service des immeubles et de la logistique	31 mars 2025

des immeubles occupés par la Sûreté	soient adaptés aux différents types d'incapacité	approprié des locaux selon les types d'incapacités			
Les toilettes réservées aux personnes handicapées ne sont pas indiquées clairement	Identifier l'emplacement des toilettes	Recenser les toilettes réservées aux personnes handicapées dans les établissements de la Sûreté	Recensement terminé	Service des immeubles et de la logistique	31 mars 2024
Les toilettes réservées aux personnes handicapées ne sont pas utilisées uniquement par ces derniers	Sensibiliser le personnel	Créer et apposer une affiche de sensibilisation pour rappeler l'emplacement des toilettes réservées aux personnes handicapées	Affiche créée et apposée à proximité des toilettes	Service des immeubles et de la logistique	31 mars 2025
Le comité MTAA (Milieu de travail axé sur les activités) n'a pas été sensibilisé à l'égard des besoins et obstacles des personnes handicapées	S'assurer que les intérêts des personnes handicapées soient entendus dans le projet MTAA	Sensibiliser les membres du comité MTAA à la réalité des besoins et obstacles des personnes handicapées	Communication transmise aux membres du comité MTAA	Direction des ressources humaines	31 mars 2024



AXE 6 - MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
La liste des locaux occupés par des personnes handicapées doit demeurer à jour	Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et des impacts pour les personnes handicapées	Recenser les employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté et qui, en cas d'évacuation, souhaitent obtenir un soutien personnalisé	Recension effectuée	Division de la protection des infrastructures	En continu
Présence limitée au bureau des accompagnateurs des personnes handicapées dans le contexte de télétravail	Adapter le fonctionnement d'évacuation en fonction du mode de travail hybride	Évaluer la faisabilité de rendre les avis d'événement disponible au personnel de la Sûreté par cellulaire	Dépôt d'un rapport d'analyse de la faisabilité	Division de la protection des infrastructures	31 mars 2024

AXE 7 - ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Méconnaissance possible des bonnes pratiques lors de l'accueil d'une personne handicapée	Améliorer l'accès à l'information publiée à l'intention des personnes handicapées	Informar le personnel sur les mesures à prendre lorsqu'il accueille une personne handicapée, qu'il s'agisse d'un candidat à un emploi ou d'un visiteur	Nombre de rappels effectués	Direction des ressources humaines	En continu

Recension difficile des mesures d'accommodement au niveau de l'aménagement des lieux	Améliorer l'environnement et les outils de travail	Ajouter une case à cocher dans les formulaires de demande d'approvisionnement (GLPI) demandant de préciser si la demande concerne une personne handicapée (Oui ou Non)	Modification des formulaires dans GLPI complétée	Service des immeubles et de la logistique	31 mars 2024
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Consulter les besoins des employés pour une meilleure intervention auprès des personnes handicapées présentant différents types d'incapacité	Groupe de consultation réalisé	Grande fonction de la surveillance du territoire, Grande fonction des enquêtes criminelles et Direction des ressources humaines	31 mars 2024
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Recenser les outils disponibles à l'interne et à l'externe pour une meilleure intervention auprès des citoyens handicapés présentant différents types d'incapacité	Recension effectuée	Grande fonction de la surveillance du territoire, Grande fonction des enquêtes criminelles et Direction des ressources humaines	31 mars 2025
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Recenser les méthodes de communication rendues disponibles aux préposés des Centres de gestion des appels (CGA), et ce, par types d'incapacité	Recension effectuée	Grande fonction de la surveillance du territoire	31 mars 2024
Manque d'outils pour bien intervenir auprès	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Créer un aide-mémoire pour les préposés aux Centres de gestion des appels (CGA), décrivant les outils disponibles pour offrir un	Aide-mémoire créé	Grande fonction de la surveillance du territoire	31 mars 2025

des citoyens handicapés		service à une personne handicapée selon son type d'incapacité			
La déclaration des services aux citoyens de la Sûreté ne fait pas mention de la procédure à suivre pour déposer une plainte en matière d'accessibilité	Diffuser la procédure à suivre	Soumettre une demande d'ajout dans la déclaration de services aux citoyens à l'égard de l'accès aux documents et aux services offerts au public	Demande soumise	Direction des ressources humaines, Service de l'accès et de la protection de l'information et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2024

AXE 8 - RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION				
Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Suivre l'avancement des mesures du plan d'action	Recueillir l'information auprès des unités visées par les mesures et les actions inscrites au présent plan d'action	Nombre de suivis réalisés	Coordonnateur organisationnel du service des personnes handicapées et membres du comité	31 mars de chaque année
Suivre l'avancement des mesures du plan d'action	Organiser minimalement 3 rencontres par année du comité directeur	Nombre de réunions tenues	Membres du comité	31 mars de chaque année

## BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2022-2023

AXE 1 – ACCESSIBILITÉ DES LIEUX					
Obstacle	Mesure et actions escomptées	Indicateur	Échéance	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
1.1 Éliminer progressivement les obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Effectuer le recensement des accès aux immeubles	Portrait des accès aux immeubles	31 mars 2023	Direction des ressources financières et matérielles	<b>Partiellement réalisée. Reportée au 31 mars 2024</b> La cueillette est réalisée pour tous les établissements actuels. Il demeure à analyser les éléments recueillis.
1.1 Éliminer progressivement les obstacles rencontrés par les visiteurs au niveau de l'accessibilité des immeubles occupés par la Sûreté	Faire connaître les besoins à la Société québécoise des infrastructures (SQI), en particulier lors des renouvellements de bail.	Nombre de demandes adressées à la SQI et nombre de réalisations	En continu	Direction des ressources financières et matérielles	<b>En continu</b> Aucune demande en lien avec les visiteurs n'a été adressée à la SQI au cours de l'année financière 2022-2023.
1.1 Éliminer progressivement les obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Faire connaître les besoins à la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin d'éliminer ou de réduire progressivement les obstacles à l'accessibilité des lieux	Nombre de demandes adressées à la SQI et nombre de réalisations	En continu	Direction des ressources financières et matérielles	<b>En continu</b> Une demande en lien avec l'intégration professionnelle d'un employé handicapé a été adressée à la SQI et réalisée au cours de l'année financière 2022-2023.

	lors de l'intégration professionnelle d'un employé handicapé				
1.2 Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et des impacts pour les personnes handicapées	Mettre à jour le plan d'évacuation en y intégrant une procédure d'évacuation expressément conçue pour les employés handicapés	Dépôt d'un plan d'évacuation à jour au Comité directeur	31 mars 2022	Division de la protection des infrastructures	<b>Réalisée</b>
1.2 Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et des impacts pour les personnes handicapées	Recenser les employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté et qui, en cas d'évacuation, souhaitent obtenir un soutien personnalisé	Dépôt d'un registre des employés handicapés au Comité directeur	En continu	Division de la protection des infrastructures	<b>Partiellement réalisée</b> Le recensement est en cours de réalisation. Dans le formulaire interne de contrôle des absences pour l'évacuation, le responsable d'unité doit préciser dans une partie distincte le nom de l'accompagnateur pour chacune des personnes à mobilité réduite de son unité.
1.2 Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et des impacts pour les personnes handicapées	Sonder les personnes handicapées de l'organisation	Sondage effectué	31 mars 2022	Direction des ressources humaines	<b>Réalisé</b>

<p>1.2 Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et des impacts pour les personnes handicapées</p>	<p>Annuellement, assurer la mise à jour dudit recensement des personnes handicapées</p>	<p>Dépôt, au Comité directeur, d'un plan illustrant l'emplacement des employés handicapés</p>	<p>31 mars de chaque année</p>	<p>Division de la protection des infrastructures</p>	<p><b>Partiellement réalisée</b> Le recensement est en cours de réalisation. Dans le formulaire interne de contrôle des absences pour l'évacuation, le responsable d'unité doit préciser dans une partie distincte le nom de l'accompagnateur pour chacune des personnes à mobilité réduite de son unité.</p>
--	---	---	--------------------------------	--	---

<p>AXE 2 - ACCESSIBILITÉ DES SERVICES</p>					
<p>Obstacle</p>	<p>Mesure</p>	<p>Indicateur</p>	<p>Échéance</p>	<p>Responsable</p>	<p>État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires</p>
<p>2.1 Améliorer l'accès à l'information publiée à l'intention des personnes handicapées</p>	<p>Informer/former le personnel sur les mesures à prendre lorsqu'il accueille une personne handicapée, qu'il s'agisse d'un candidat à un emploi ou d'un visiteur (agent de sécurité, personnel civil)</p>	<p>Personnel informé/formé sur les mesures à prendre (agent de sécurité, personnel civil ou policier) (À la suite d'une formation ou d'une autoformation en ligne)</p>	<p>En continu Rappel annuel</p>	<p>Direction des ressources humaines</p>	<p><b>En continu</b> Deux courriels organisationnels ont été envoyés à tous. Le personnel (civil et policier) et les gestionnaires ont été invités à suivre l'autoformation mise en ligne par l'OPHQ dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (juin 2022). Un rappel a été diffusé dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées (décembre 2022). De plus, dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, visant à connaître les gestes clés à adopter pour contribuer à l'intégration au travail de collègues qui ont une incapacité, le personnel de la Sûreté a été invité à visionner la formation « Je suis une personne handicapée », accessible sur le portail d'apprentissage</p>

					des employés du gouvernement du Québec.
2.1 Améliorer l'accès à l'information publiée à l'intention des personnes handicapées	INTERNET Évaluer l'accessibilité du site Internet de la Sûreté, en se fondant sur les normes adoptées par le gouvernement du Québec	Publication d'un état de la situation et évaluation des coûts associés aux mesures potentielles  Identification des mesures correctrices prioritaires	31 mars 2023	Direction des communications et des relations internationales et tous	<b>Réalisée</b> Pour la partie concernant l'accessibilité du site Internet de la Sûreté, l'état de la situation a été réalisé en mars 2022, accompagné d'une évaluation des coûts associés aux mesures potentielles. Considérant que nous appliquons les normes d'accessibilité WEB fondée sur les pratiques recommandées au gouvernement du Québec et compte tenu des coûts estimés, aucune autre action n'a été entreprise au cours de l'année financière 2022-2023 concernant l'accessibilité du site Internet de la Sûreté.  Pour la page Intranet, le contenu a été révisé et mis à jour. La section concernant les ressources et liens a été bonifiée.
	INTRANET Mettre à jour le contenu de la section intranet consacrée aux employés handicapés, à tout le personnel et aux gestionnaires	Page intranet mise à jour			
2.2 Améliorer l'environnement et les outils de travail	Répondre aux demandes d'adaptation de l'environnement et des outils de travail exprimés par des employés handicapés	Adaptation de l'environnement et des outils de travail afin de faciliter l'intégration ou le confort	En continu  Nombre de demandes auxquelles il a été donné suite/an	Direction des ressources financières et matérielles et Direction des ressources humaines	<b>En continu</b> Trois demandes d'adaptation de poste de travail ont été traitées durant l'année financière 2022-2023.
	Réviser le processus d'ergonomie	Publication sur la page	31 mars 2023	Direction des ressources financières et	<b>Partiellement réalisée</b> Une fiche d'ergonomie spécifique aux personnes handicapées décrivant la

		intranet		matérielles et Direction des ressources humaines	procédure à suivre est en cours d'approbation.
	Faire connaître le processus révisé	Page intranet mise à jour et/ou envoi d'un courriel organisationnel			<b>Reportée au 31 mars 2024</b> Un lien menant à la fiche d'ergonomie sera déposé dans la section Personnes handicapées sur Intranet. De plus, cette fiche sera incluse dans le guide d'accueil et d'intégration d'une personne handicapée.
<b>2.2</b> Améliorer l'environnement et les outils de travail	Ajouter une case à cocher dans les formulaires de demande d'approvisionnement (GLPI) demandant de préciser si la demande concerne une personne handicapée (Oui ou Non)	Nombre de demandes reçues par année concernant des personnes handicapées	31 mars 2023	Direction des ressources financières et matérielles	<b>Reportée au 31 mars 2024</b> L'analyse est en cours afin de cibler les billets au sein de notre logiciel de libre-service qui nécessitent l'ajout de la case à cocher. Considérant que l'analyse n'est pas terminée, il n'est pas possible de recenser le nombre de demandes reçues.



AXE 3 - ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX SERVICES					
Obstacle	Mesure	Indicateur	Échéance	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
3.1 Assurer l'accès des personnes handicapées aux documents et aux services	Rendre compte du nombre de plaintes reçues et traitées en matière d'accessibilité, à la suite de l'exercice d'un droit d'accès en vertu de la politique gouvernementale	Nombre de plaintes reçues Ajustement et correctifs apportés à la suite d'une plainte, le cas échéant	En continu	Direction des communications et des relations internationales, Service de l'accès et de la protection de l'information et autres directions pour volet correctif	<b>En continu</b> Aucune plainte n'a été reçue en matière d'accessibilité au cours de l'année financière 2022-2023.

AXE 4 – SENSIBILISATION ET FORMATION					
Obstacle	Mesure	Indicateur	Échéance	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
4.1 Sensibiliser et informer des unités ou des groupes de travail	Transmettre aux comités de santé et de sécurité de l'information sur l'OPHQ et sur la Loi (obligations de l'employeur, fonctionnement du comité permanent, etc.)	Informations diffusées dans les cinq (5) comités de santé et de sécurité	31 mars 2023	Direction des ressources humaines	<b>Réalisée</b> Le courriel a été transmis aux 5 comités de santé et sécurité.
	Faire connaître l'auto-formation visant à mieux accueillir les personnes	Information à fournir lors de la semaine des	31 mars 2022	Direction des communications et des relations	<b>Réalisée</b>

	handicapées (disponible sur le site de l'OPHQ)	personnes handicapées		internationales et Direction des ressources humaines	
	Promouvoir l'autoformation de l'OPHQ sur les pratiques exemplaires à adopter pour mieux accueillir les personnes handicapées et encourager les employés à remplir le questionnaire pour tester leurs connaissances	Nombre de rappels effectués	31 mars 2023	Direction des communications et des relations internationales et Direction des ressources humaines	<b>Réalisée</b> Deux courriels organisationnels ont été envoyés à tous. Le personnel (civil et policier) et les gestionnaires ont été invités à suivre l'autoformation mise en ligne par l'OPHQ dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (juin 2022). Un rappel a été diffusé dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées (décembre 2022).
4.2 Sensibiliser et informer les gestionnaires	Élaborer un guide/aide-mémoire à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	Guide/aide-mémoire terminé  Gestionnaires formés et informés sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	31 mars 2023	Direction des ressources humaines	<b>Partiellement réalisée</b> <b>Reportée au 31 mars 2024</b> Le guide a été créé. Il est en cours de révision.
	Recenser les services offerts dans chacun des districts et partager l'information avec les gestionnaires	Publication de la liste dans la section intranet	31 mars 2023	Direction des ressources humaines	<b>Réalisée</b> La Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) a pris connaissance de notre liste actuelle et nous transmet leur suggestion d'ajout. La liste des services a par la suite été mise à jour sur la page intranet Personnes

					handicapées, sous-page Ressources et liens.
<b>4.3</b> Sensibilisation et formation du personnel policier	Former les patrouilleurs et superviseurs de relève sur la réponse à un état mental perturbé (REMP)	Nombre de personnes formées	En continu	Direction des ressources humaines et Grande fonction de la surveillance du territoire	<b>En continu</b> Les formations se poursuivent. 418 policiers ont été formés au cours de l'année financière 2022-2023.

AXE 5 - ACCESSIBILITÉ À L'EMPLOI					
Obstacle	Mesure	Indicateur	Échéance	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
<b>5.1</b> Favoriser la représentativité des personnes handicapées au sein du personnel civil	Sensibiliser les gestionnaires aux objectifs du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) pour accroître la représentativité des groupes cibles, principalement celui des personnes handicapées au sein du personnel civil (notamment le PDEIPH)	Maintien ou augmentation du nombre de personnes handicapées au sein du personnel civil	En continu Nombre/an	Direction des ressources humaines	<b>Réalisée</b> Au 28 février 2023, la Sûreté comptait 38 personnes handicapées au sein de son personnel civil. En comparaison, elle en comptait 37 l'année précédente.  À noter que les données relatives à la représentativité des groupes cibles au sein de l'organisation seront disponibles dans le rapport annuel de gestion 2022-2023, accessible à l'automne 2023 sur la page Internet <a href="#">Publication</a> de la Sûreté.
	Adapter la boîte à outils pour les entrevues d'embauche en tenant compte des	Boîte à outils mise à jour sur intranet	31 mars 2023	Direction des ressources humaines	<b>Partiellement réalisée, en cours</b> La boîte à outils a été adaptée. Il reste de légères validations à réaliser et à déposer le document sur l'intranet.

	particularités des candidats handicapés				
	Mettre à jour les renseignements concernant l'appartenance à un groupe cible en effectuant un exercice de rappel annuel auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté	Nombre de formulaires PAÉE remplis et reçus à la DRH	En continu Annuel Au 31 mars de chaque année	Direction des ressources humaines	<b>En continu</b> Au 1 <sup>er</sup> mars 2023, 13% de l'effectif civil, soit 308 employés, n'avait pas encore envoyé leur formulaire rempli concernant leur appartenance ou non à un groupe cible.
	À l'affichage d'un poste, inclure un rappel du principe d'accès à l'égalité en emploi pour favoriser une présence accrue de personnes handicapées et d'autres groupes sous-représentés au sein de la Sûreté	Ajout dans le gabarit d'affichage et dans notre procédure	31 mars 2023	Direction des ressources humaines	<b>Réalisée</b>
	Réviser notre campagne de sensibilisation auprès des gestionnaires afin d'inviter ces derniers à proposer des projets d'emploi dans le cadre du PDEIPH	Nombre de demandes PDEIPH reçues	31 mars 2023	Direction des ressources humaines	<b>Abandonnée</b> Un communiqué du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a été reçu le 3 octobre 2022 mentionnant la fin du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH). Une demande a été conclue par l'embauche au cours de

l'année financière 2022-2023.

**AXE 6 – CONSULTATION AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES OU DE LEURS REPRÉSENTANTS**

Obstacle	Mesure	Indicateur	Échéance	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
<p><b>6.1</b> Connaître les obstacles rencontrés par les personnes handicapées ainsi que les besoins particuliers de ces personnes afin de cibler de nouvelles mesures d'action pertinentes</p>	<p>Revoir notre stratégie afin de consulter davantage les personnes handicapées</p>	<p>Nombre d'actions entreprises</p>	<p>En continu 31 mars 2023</p>	<p>Membres du comité</p>	<p><b>Réalisée</b> Un sondage de consultation auprès des personnes handicapées et de ceux qui les côtoient ou qui les supervisent a été diffusé du 8 décembre 2022 au 20 janvier 2023. Ce sondage visait à connaître leur avis sur les obstacles rencontrés et les besoins des personnes handicapées dans leur environnement de travail ou lors des services offerts aux citoyens dans le but de mieux cibler de nouvelles mesures d'action.</p> <p>Deux appels à tous a été transmis afin d'inviter les personnes handicapées de la Sûreté intéressées à devenir membre à écrire au comité directeur. Le premier appel à tous a été envoyé lors de la diffusion du sondage de consultation (décembre 2022). Un deuxième appel à tous a été envoyé le 20 mars 2023.</p>

AXE 7 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION

Obstacle	Mesure	Indicateur	Échéance	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
7.1 Informer et sensibiliser le personnel et les citoyens	Élaborer un plan de communication pour soutenir la mise en œuvre du plan	Dépôt du plan d'action au comité	Mai 2021	Direction des communications et des relations internationales	Réalisée
	Réaliser annuellement des activités de sensibilisation pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1 <sup>er</sup> au 7 juin 2021 et 2022	Sensibilisation du personnel  Réaliser une activité de sensibilisation par année. Susciter l'intérêt des gestionnaires pour l'embauche de personnes handicapées.	1 <sup>er</sup> au 7 juin 2021 et 2022	Comité directeur	<b>Réalisée pour la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2022</b> Envoi à tous d'un courriel organisationnel présentant la mise à jour du Plan d'action 2021-2023 à l'égard des personnes handicapées et le bilan des réalisations 2021-2022.  Envoi d'un courriel organisationnel invitant le personnel et les gestionnaires à visionner l'autoformation de l'OPHQ et à tester ses connaissances au moyen du jeu-questionnaire « Mieux accueillir les personnes handicapées » de l'OPHQ.
	Souligner et promouvoir la Journée québécoise des personnes handicapées	Publication réalisée	3 décembre 2021 et 2022	Direction des communications et des relations internationales et Direction des ressources humaines	<b>Réalisée pour la journée du 3 décembre 2022</b> Envoi d'un courriel organisationnel invitant le personnel et les gestionnaires à visionner la formation « Je suis une personne handicapée » accessible sur le portail d'apprentissage des employés du gouvernement du Québec et l'autoformation de l'OPHQ. Ce courriel invitait également à tester ses connaissances au moyen du jeu-

					<p>questionnaire « Mieux accueillir les personnes handicapées » de l'OPHQ.</p> <p>Un deuxième courriel a été diffusé, invitant à répondre au sondage de consultation auprès des personnes handicapées et de ceux qui les côtoient ou qui les supervisent.</p>
<p><b>7.2</b> Assurer le suivi du Plan d'action et la reddition de comptes</p>	<p>Recueillir l'information auprès des unités visées par les mesures et les actions inscrites au Plan d'action annuel</p>	<p>Information recueillie et à jour</p>	<p>En continu</p>	<p>Coordonnateur organisationnel du service des personnes handicapées et membres du comité</p>	<p><b>En continu</b>            Une demande de suivi auprès des responsables des unités visées par les mesures a été réalisée à deux reprises au cours de l'exercice 2022-2023.</p> <p>Le comité directeur s'est réuni à trois reprises durant l'exercice 2022-2023.</p>
	<p>Réunir le Comité trois à quatre fois l'an</p>	<p>Nombre de réunions tenues</p>			

NOUVELLES MESURES INTÉGRÉES AU PLAN D'ACTION :				
Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	État de réalisation au 31 mars 2023 et commentaires
Mieux intervenir auprès des personnes handicapées lors de l'évacuation d'un établissement	Ajouter une case à cocher identifiant la personne handicapée lors de la création de son profil dans le système de contrôle des accès du grand quartier général (GQG) de Montréal	Case ajoutée	Division de la protection des infrastructures	<b>Réalisée</b> Cet ajout permet d'obtenir lors d'un besoin d'évacuation un rapport en temps réel des employés handicapés présents dans l'édifice.



## REDDITION DE COMPTES

### **Politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées**

#### **Année financière 2022-2023 :**

- Nombre de plaintes reçues et traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées : **aucune**;
- Mesures d'accommodement dont les organisations se sont dotées pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux documents et aux services : **aucune**.

## PUBLICATION

Le présent document a été adopté le 2023-06-05, par la Directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil, en vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Un exemplaire de ce présent document a été remis à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

La version électronique est accessible aux adresses suivantes :

- Sûreté du Québec : <https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/>
- OPHQ : <https://www.ophq.gouv.qc.ca/plans-daction/ministeres-et-organismes-publics-assujettis-a-larticle-611-de-la-loi.html>

En vertu de la politique gouvernementale sur L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées, la Sûreté fournira à toute personne qui en fera la demande le document dans un média adapté à ses besoins. Pour en faire la demande, veuillez communiquer au numéro suivant : 514 598-4141.



[WWW.SQ.GOUV.QC.CA](http://WWW.SQ.GOUV.QC.CA)

